

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 2 juillet 2019

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe - MEY Karine - DESSEIGNE Alain - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - RUET Raymond - CHEVALIER Jean- Pierre - MATHON Christophe- LALLEMENT Annette**

Excusé(s) : **PELLETIER Franck**

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

- *Mr PELLETIER a donné procuration à Mr GUILLARME -*

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Compte-rendu des différentes réunions de bureau, conseil communautaire, portant notamment sur : Aménagement quartier Belleroche (Villefranche) - L'observatoire fiscal - Choix aménageur de l'Ile Porte- Finances - Décisions modificatives - Maison Vermorel – Politique de la Ville – Culture - Urbanisme

Composition futur Conseil Communautaire :

Les communes membres de l'agglomération sont tenues de délibérer sur le nombre de conseillers communautaires qui seront nommés, après les élections municipales de 2020. Deux possibilités sont proposées :

- Méthode légale stricte avec 50 sièges
- Méthode avec accord local avec 60 sièges

La différence entre ces 2 méthodes est que certaines communes verront leur nombre de conseillers communautaires augmenter (VILLEFRANCHE +3), (GLEIZE-JASSANS-LIMAS-ARNAS-ST ETIENNE-BLACE et LE PERREON + 1). Aucun changement pour les 10 autres communes (toujours 1 seul conseiller). Après vote, la méthode légale a été retenue (10 voix) / méthode accord local (2 voix). Une délibération sera prise.

Collecte Sélective « Sacs Jaunes » :

Mme le Maire informe le conseil qu'il est prévu que la collecte sélective, en porte à porte, soit supprimée. La collecte se fera sous forme d'apport volontaire (comme il y a quelques années) et ce afin d'harmoniser la collecte sélective pour l'ensemble des communes rurales de l'agglomération. Actuellement, les communes du secteur de NIZERAND, sont collectées en apport volontaire.

Après étude, il s'avère que ce mode est moins coûteux, moins polluant, moins d'usure de la voirie, meilleure maîtrise des coûts.

Le conseil est fortement **opposé**, à une telle décision, estimant que ce procédé **sera un retour en arrière**, et que le tri sera bien moins effectué par les habitants qui ont pris l'habitude de ce mode de collecte. Le conseil estime que cette décision est en opposition à la politique actuelle sur le tri des déchets.

Il est précisé également que la collecte sur les communes de l'ex-CAVIL est assurée en porte à porte.

Un courrier indiquant notre désaccord, sera adressée au président de l'agglomération ainsi qu'à tous les maires des communes concernées par cette décision (communes de l'ancienne CCBV).

Journées du Patrimoine :

Elles se dérouleront les 21 et 22 septembre 2019. Des animations seront mises en place par le musée Le Prieuré et l'Agglomération, avec notamment des ateliers culinaires (gratuits et ouverts à tous), dans le local de l'ancienne gare au Fond de Salles. Un graff végétal sera également créé dans le cloître.

Voie du tacot :

Le montage du dossier prend forme. Mme DEL CAMPO (Maison du Patrimoine de VILLEFRANCHE) intègre l'équipe pour apporter son aide.

Musée « Le Prieuré » :

Des animations pour les jeunes se dérouleront, cet été, dans les locaux de la cantine, les 24 juillet et 30 août (11h-14h et 16h).

CARRIERE GORRH ROUGE DU BEAUJOLAS sur ST JULIEN et BLACE :

Compte tenu que notre commune se situe dans un rayon d'un kilomètre autour du périmètre de la carrière, le conseil municipal doit se prononcer sur la poursuite d'activité de stockage de déchets inertes sur ce site. L'autorisation d'exploiter a été accordée en 2003, pour 15 ans, un délai supplémentaire de 2 ans est demandé pour remblayer les 72 000m³ nécessaires.

Une enquête publique est ouverte pour la période du 11 juin au 10 juillet 2019, avec possibilité de consultation et observations en mairie de ST JULIEN et BLACE.

Mme le Maire fait part d'un message et d'un dossier qu'elle a reçus de Mr Christian DUBOURG, représentant l'association « Les fenêtres du Chapitre de Salles » qui a formulé des remarques auprès des services de l'enquête publique. Ce dossier a été adressé à tous les conseillers pour prise de connaissance avant le conseil. Mr DUBOURG souhaitait venir à cette réunion de conseil pour expliquer sa démarche. Mme le Maire lui a précisé que l'ordre du jour de cette réunion était fort chargé et qu'elle lui mettait à disposition une salle de la mairie pour une réunion publique.

Le conseil municipal a pris la décision, après vote (9 pour – 0 contre – 3 abstentions) de donner son accord pour la poursuite du remblaiement de la carrière de St JULIEN-BLACE, mais souhaite que les remarques et réserves sur l'environnement (surveillance des remblais déposés, ruissellement, rotation des camions, etc...), émises par l'association citée ci-dessus, soient prises en compte. Une délibération sera prise dans ce sens.

TRAVAUX BATIMENTS :

a) Nef + chœur Eglise ARBUISSONNAS :

Les travaux se poursuivent afin que ceux-ci soient terminés pour la fête de St Laurent, le 11 août prochain. Il faudra prévoir quelques bonnes volontés pour effectuer le ménage avant cette date.

b) Jardins et Allées du Chapitre.

La consultation des entreprises est lancée depuis le 21 juin 2019. Dépôt des offres, le jeudi 18 juillet 2019 à 16h.

c) Maison Tour des Archives :

Une réunion, sur l'aménagement intérieur, avec les services de l'agglomération, notamment, Gabrielle FORT, est prévue le jeudi 11 juillet à 18h30.

d) Accessibilité Eglise de SALLES et salon de coiffure :

Pour le salon de coiffure, il faudrait créer une rampe d'accès avec 2 paliers. Un devis est demandé à l'entreprise DEBIZE.

Pour l'église, il serait nécessaire d'installer 3 plans inclinés en bois. Dossier envoyé à Mme DASTARC, des ABF, pour avis.

e) Assainissement et Eau :

Les travaux « Rue de la Treille » et « Rue du 8 mai » (assainissement) et « Route de la Péreuse » (eau) se poursuivent jusqu'à fin juillet.

INSCRIPTION BATIMENTS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES :

Suite à notre demande, l'inscription du cloître, de la salle capitulaire, le parloir et le galotrap a été accepté en date du 11 avril 2019.

En ce qui concerne l'inscription de la maison de la tour des archives et suite à la réponse de l'agglomération, le Conseil accepte que ce bâtiment (intérieur et extérieur) soit inscrit. (9 pour /3 abstentions / 0 contre).

En ce qui concerne les maisons du Chapitre et notamment le bâtiment de la mairie, Mme le Maire rappelle que cette inscription, n'a **jamais été demandée par le conseil municipal**. Les propriétaires seront avisés par la DRAC et pourront accepter ou ne pas accepter, cette inscription. Pour le bâtiment de la mairie, le conseil municipal, après vote (11 contre, 1 pour , 0 abstention), refuse l'inscription (intérieure et extérieure).

LOYERS COMMUNAUX :

Attribution du logement, situé 178 rue de la Voûte (1^{er} étage), à LA BENOITE (location pour un de ses employés), à compter du 3 juillet 2019, pour un montant de 450 €.

Révision du loyer de Mr GEROLIN (31 rue de l'Eglise), à compter du 2 juillet 2019 (610,19 €/mois)

VIREMENTS DE CREDITS :

Délibération pour prise en charge d'une non-valeur (perte loyer La Benoite, ancien propriétaire) pour un montant de 1 260 €.

Délibération pour remboursement du trop perçu de subvention pour les travaux de la porte gothique (3 117,15 €).

MAG D'INFORMATIONS :

Sa conception a un peu de retard. Il sera distribué pendant l'été.

ECOLE :

Compte rendu du dernier conseil d'école de l'année scolaire 2019-2020. Durant l'été, seront réalisés : Peinture du soubassement de la classe maternelle, l'achat de 4 ordinateurs portables et d'un tableau blanc interactif pour la classe de C. DUBUISSON.

Les effectifs (85 élèves) pour la rentrée prochaine sont en baisse, pour la 2^{ème} année consécutive (départs importants de CM2, contre petite rentrée d'enfants en maternelle). La répartition connue à ce jour, sera la suivante :

- Classe maternelle : 17 enfants
- Classe CP-CE1 = 21 élèves
- Classe CE1 – CE2 = 20 élèves
- Classe CM1 – CM2 = 27 élèves

Pour les projets 2019-2020, les séances « piscine » vont continuer pour les élèves de CP et CE1, une collaboration avec le musée et le conservatoire, pour de la musique médiévale et musiques du monde. Les autres projets seront dévoilés à la rentrée de septembre.

CENTRE DE LOISIRS du MERCREDI :

Après de très nombreux échanges , entre les communes de BLACE, ST JULIEN, SALLES-ARBUISSONNAS, l'Univers des Jeunes et l'Association des familles, il a été décidé que le centre de loisirs ne fonctionnera que le mercredi matin. Aucune solution entre les associations n'a pu être trouvée pour étendre ce centre au mercredi après-midi.

PERSONNEL :

Isabelle BLANC, s'est vu remettre, la médaille pour plus de 30 ans de service, en tant qu'ATSEM, le samedi 29 juin, lors de la fête champêtre du Sou des Ecoles. Félicitations et remerciements pour son travail.

DIVERS :

Fibre optique : l'installation est prévue pour les mois de juillet-août et septembre.

SYDER : Suite à demande d'urbanisme pour les terrains constructibles de la famille CHAINTREUIL, il est décidé, comme pour les autres dossiers, de prendre en charge les frais de renforcement du réseau électrique.

Archives communales : Intervention des archivistes du CDG, du 1^{er} au 18 juillet 2019

Arrosage Fleurs : La remorque et la cuve fonctionnent très bien. Coût : 4 533,60 € TTC

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 30 juillet 2019 à 19h

Mardi 3 septembre 2019

Mardi 1^{er} octobre 2019

Mardi 5 novembre 2019

PV 2 Juillet 2019

